L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE, 29 MARS 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

DEMANDES.

A VENDRE.—Ilustracion Espanola. Numeros sueltos. Durand et Bernard, Cuisine Classique, 2 vols. etc. gravures. Carème, Cuisine, Pâtisserie, etc 11 vols., nombreuses gravures. Etienne, Office, gravures. Agence de "Las Novedades." Dépôt des Romans Français et Espagnols. Commissions. Librairie. No 24 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane. 29 mars—1f

ON demande—A acheter comptant une maison ou terrain, dans le 2me ou 3me District. Adresser Mascot, soins de l'ABEILLE. 26 mars—7f

ON demande—Vieux souvenirs et vieilles curiosités de tout genre, tels que tableaux, photographies, meubles, armes à feu, argenterie, vêtements, robes, chapeaux, en un mot tout ce qui peut intéresser le public en général. Ces objets sont destinés à la Première Grande Exposition de curiosités antiques, avec primes, qui sera inaugurée au Musée de Robinson, jeudi, 2 avril 1891. Venez tout de suite avec les curiosités que vous aurez et prenez la liste des prix, etc. 21 mars—

A VENDRE.

A VENDRE—De bonnes vaches à lait avec de jeunes veaux chez H. Mehnert, près de Harvey's Canal, paroisse Jefferson. 8 mars—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français industrieux et bien recommandé, pouvant se rendre utile à tout, demande emploi à $10 par mois et nourri dans une famille ou une institution. Louis Muller, 466 Bagatelle. 24 mars—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Elise Pallitz, veuve décédée de August H. E. Seibrandt, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,178—Division C—Attendu que William E Siebrandt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elise Pallitz, veuve décédée d'Auguste H. E. Siebrandt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 mars—25 29—3 avril

Succession de Daniel Gorres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,228—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de Daniel Gorres, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
25mars—25 29—3avril

Succession de John Ignatius Hoppe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,456—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Ignatius Hoppe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 mars—20 25 29

Succession de Mme Veuve Joseph M. Rozado.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 23,716.—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Joseph M. Rozado, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 mars—25 29—avril 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,464.—Division—Albert C. Marchal vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Albert C. Marchal soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John F. Coffey, esq. notaire, en son bureau, No 130 rue Commune, en cette ville, mercredi, le 22me jour d'avril 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur ou contre la décharge du dit pétitionnaire et toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1891. [Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 mars—18 22—avril 4 22

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,422—Division "E"—C. L. Le Vasseur vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Louis Le Vasseur soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, Esq., notaire, en son bureau, No 54 rue Camp, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour d'avril 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1891. [Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13mars—13 28—avril 15

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 32,512 Division "D."—Alfred Auzé vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Alfred Auzé, est par le présent, acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire, le MARDI, 7me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des biens du insolvable, pour prendre en considération sa décharge de toutes dettes, voter pour élire un syndic et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891. [Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—3 f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 32,511—Division E—Walter J. Edwards vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Walter J. Edwards, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire, le MARDI, 7me jour d'avril, 1891, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des propriétés de l'insolvable, de considérer ses applications pour une décharge de ses dettes, d'élire un syndic, et pour toute autre matière qui pourrait leur être soumise, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891. Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 avril—3f en 30 jours

Frank Fleckinger vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,509—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Fleckinger, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 mars—20 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,44—Division A—Paul J. Christian vs ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Paul J. Christian et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut.—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une séance comme créancier dans cette affaire, au bureau de Omer Villere, Esq., Notaire, le 15me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Paul J. Christian, insolvable, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit insolvable, et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891. Par ordre de l'honorable THOS. C. W. ELLIS, Juge.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
11 mars—11 18—avril 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,385—Division E.—Frank L. Connerly vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank L. Connerly soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Frank L. Connerly soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire, le LUNDI, 13ème jour d'avril 1891 à 11 heures A. M., à son bureau No 25 Allée Commerciale, dans le but d'accepter la remise des biens du dit pétitionnaire, prendre en considération sa décharge de toutes dettes, nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891. Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme. JAS D. RANKIN, Député Greffier.
9 mars—9 20—avril 13

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 MARS—CLASSE No 173. Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
10	9	59	39	12	4	11	26	55	19	38	70	13	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 28 mars 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 AVRIL 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,....	100,000
1 Lot de..	50,000,....	50,000
1 Lot de..	25,000,....	25,000
2 Lots de..	10,000,....	20,000
5 Lots de..	5,000,....	25,000
25 Lots de..	1,000,....	25,000
100 Lots de..	500,....	50,000
200 Lots de..	300,....	60,000
500 Lots de..	200,....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de..	$500, soit......	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de...	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit......	$99,900
999 Lots de	$100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex..8 30 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ....10:30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ....3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex...8:20 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex...6 20 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 Coast Acc 3:45 pm
No 5 Fast Ex 7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:30 pm
Exc. dimanche. 9.45 pm	Exc. dimanche. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen..10:30 pm	No 2 Passen.. 8:00 am
No 3 C&N Olim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n, 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail....9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 RR loc...10:25am	No 53 RR loc...3:50pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 17 N.Orléans 7:45 pm	No 18 Califor. 8:15 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30 pm	No 6 Fastline..8:45 am
No 5 Fast line. 8:00 am	No 2 Limited...3:15 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line. 8:00 am	No 2 Limited...3:15 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9..........7:15 pm	No 10......... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7..........8:30 am	No 8......... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Shell Beach....10:00 am
........4:50 pm	Pte-la-Hache.. 7:00 am
Shell Beach....2:30 pm	........5:00 pm

Dimanche.
Shell Beach and Pointe la-Hache.

10:10 am 8:10 pm	6:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 9:00 pm
No 3 Fast Mail. 7.00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger......9:00 am	Alger......4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger......5:00 pm	Alger......8:00 am
Socola......11:10 am	Socola......1:30 pm
Alger......9:00 am	Alger......4:00 pm
Socola......7:00 pm	Socola......6:10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI, 30 MARS 1891.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Donaldsonville—MARY Z. COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Port Eads—GROVER CLEVELAND, à 12 M

MARDI, 31 MARS 1891.

Bayou Goula—WHISPER, à 5 P M
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 5 P M

Fleuves et rivières.

Memphis, 29 mars—Le fleuve 33 pieds 9 pouces et est stationnaire. Temps clair et frais.

Les Passes.

Port Eads, 28 mars, 6 p m—Vent d'ouest. Temps clair. Arrivés, à 6 a m, steamship suédois Hispania, capitaine Claes, de Port Limon; à 10 a m, steamship Aransas, capitaine Staples, de Morgan City; à 6:20 a m, steamship S Pizzati, capitaine Pizzati, de Ruatan; steamship anglais Texan, capitaine King, de Liverpool, via Colon, Port-au-Prince.

Départs; steamships Wanderer pour Puerto Cortez, Chalmette pour New York, City of Dallas pour Puerto Cortez, via Livingston et Discoverer pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 28 mars—Les rentes 3 pour cent 94 francs 95c.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 28 MARS 1891.

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship [ang] Matthew Bedlington, Thompson, Liverpool.
Steamship [am] Wanderer, Hardie, Puerto Cortez.
Steamship (ang) Elsie, White, Brême.
Steamship (esp) Miguel M Pinellos, Abrisqueta, Barcelone, via Havane et Cadix.
Steamship (ang) Oswald, Lower, Havre, via Newport News.
Steamship (ang) Edith Hough, Foley, Truxillo.
Steamship (norv) Hugin, Huns, Bocas del Toro.

ARRIVÉS.

Steamship [suéd] Hispania, Claes, Port Limon.
Steamship (am) S Pizzati, Pizzati, Ruatan, etc.
Steamship [am] Aransas, Staples, Morgan City.
Goelette [am] Santo Oteri, Colombo, Ruatan.
Steamship (ang) Texan, King, Liverpool, via Colon, Port-au-Prince, etc.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Dodd, Lockport.
Garland, Brinker, Shreveport.
Era No 10, Hamilton, Eason Ferry.
Guiding Star, Hegler, Cincinnati.
Joe B Williams, McIntyre, Pittsburg, avec 16 chalands et barges.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Matthew Bedlington—5683 balles coton.
BREME—par steamship Elsie—3391 balles coton 7840 sacs farine graine coton 38,125 boisseaux maïs en grenier.
BARCELONE—par steamship Miguel M Pinillos—2712 balles coton et cargaison en transit ....Pour Cadix—60,000 douves.
HAVRE VIA NEWPORT NEWS—par steamship Oswald—4601 balles coton 1200 douves.
TRUXILLO.—par steamship Edith Hough—4000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

CARTHAGENES—par steamship Editor—302 sacs cocos.
BLUEFIELDS—par steamship Morgan—12,229 régimes figues bananes.
TRUXILLO.—par steamship Edith Hough—16 500 régimes figues bananes $2500 en sols.
VERA CRUZ—par steamship Yucatan—3644 sacs café.
RUATAN—par goelette Santo Oteri—3000 régimes figues bananes 12,009 cocos 200 bananes 200 ananas 3 barils limons.
PORT LIMON—par steamship Hispania—10,530 régimes figues bananes J L Phippe &co.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Assumption—711 barils mélasse 4 sacs riz brut et fret assorti.
SHREVEPORT—par steamer Garland—761 balles coton 469 sacs graine coton 2700 sacs farine graine coton et fret assorti.
EASON'S FERRY—par steamer Era No 10—92 balles coton 3623 sacs graine coton et fret assorti.
CINCINNATI—par steamer Guiding Star—Fret assorti.
PITTSBURG—par steamer Joe B Williams et barges—329,000 boisseaux charbon.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD Fret assorti.
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 358 balles coton 1106 sacs riz brut 628 barils vin 17 demi-barils vin 4 caisses vin et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1467 balles coton 130 sacs tourteaux et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—65 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—5 wagons farine graine coton 2 wagons tourteaux et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—495 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—514 balles coton 25 barils vin et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Annie	Brême	rue Go
City of Lincoln	....	6 dist. 21
Corona	Liverpool	3e dist. 27
Californian	Liverpool	1er dist. 36
Chalmette	New York	Alger
Donau	Brême	4e dist. 47
Explorer	Liverpool	2e dist. 10
Excelsior	New York	Alger
Editor	Liverpool	Pie Tier
Edith Hough	Truxillo	1er dist. 15
El Paso	New York	Alger
Elsie	Brême	rue Go
Harlan	Morgan City	Alger
Historian	Liverpool	Pie Tier
Hugo	Liverpool	4e dist. 44
Hugin	Bocas del Toro	1er dist. 15
Indian Prince	Gênes	rue Go
Kingdom	Russie	1er dist. 20
Khalif	Liverpool	rue Go
Louisiana	New York	3e dist. 8
Morgan	Bluefields	Alger
Miguel M Pinillos	Barcelone	1er dist. 30
Matthew Bedlington	Liverpool	4e dist. 45
Markomannia	Hambourg et Havre	Southport
Oswin	Liverpool	Southport
Oswald	Havre	3e dist. 28
Parkgate	Attendant des ordres	Elevator
Red Sea	Liverpool	4e dist. 43
Sir Garnet Wolseley	Liverpool	rue Go
Storm King	Brême	1er dist. 27
West Hall	Gênes et Barcelone	Gretna
Waterloo	Bayonne	3e dist. 30
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 31
Yucatan	Liverpool	1er dist. 37
NAVIRES.		
Lydia Skolfield	New York	Gretna
Prince Albert	Hambourg	Point
Stephan		1er dist. 32
BARQUES.		
Giuseppe D'Abundo		2e dist. 16
Maria L.	Alicante	rue Go
Stephan G Hart	Boston	1er dist. 19
GOELETTES.		
C W Jones		6e dist
Lewis A Edwards		rue Go

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un droit de Valeur d'Occupation, etc.
C. Lazard vs Cohn & Feibelman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 31,495.—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 mars 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 8 avril 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non expiré du bail finissant le 30 septembre 1891, et le droit d'occupation sous ce bail libre de loyer jusqu'à la dite date du local récemment occupé par Cohn et Feibleman et connu comme les Nos 70 et 72 rue de la Commune [le loyer ayant été payé en plein jusqu'à la dite date au propriétaire des produits de la vente du stock de marchandises contenues dans le dit local.]

Saisi dans l'affaire ci dessus et autres.
Termes—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur formant le coin sud-ouest des rues St-Charles et Terpsichore, maintenant occupée comme une grocerie. Sur crédit à terme et intérêt très bas.
Traders Bank vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,344.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 18 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quoi que ce soit, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Euterpe, Carondelet et Terpsichore, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin le 17 décembre 1852 et déposé au bureau de T. O. Stark, ex-notaire en cette ville, d'après le plan No 122 et mesurant conformément à celui-ci, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Charles, sur une profondeur et façade à la rue Terpsichore de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues St-Charles et Terpsichore.

Etant la même propriété qui a été achetée par le dit défendeur par achat de Mme F. Havemann, d'après un acte passé pardevant James Fahey, le 17 juillet 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant à payer et satisfaire la réclamation du plaignant à savoir, la somme de cinq mille piastres [$5,000], avec intérêt à raison de 6 0/0 par an, du 17 juillet 1889, jusqu'à paiement; 5 0/0 sur le dit montant du principal et de l'intérêt pour les frais d'avocat, les frais et charges du procès et la vente, s'élevant à environ trois cent cinquante piastres, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété s'élevant à environ deux cents piastres; faisant ainsi tout le montant du paiement au comptant environ six mille trois cent soixante piastres [$6,360].

2° Et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 6 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acte de vente renfermera les clauses usuelles relatives aux frais d'avocat, assurance, transfert de police, etc.

CHAS. W. DROWN, Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—7 14 18 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété améliorée rue Front, entre Canal et Crossman (la rue à l'arrière étant la rue Delta.
Henry Schultz vs. Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,383.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Canal, Crossman et le Chemin Public, maintenant rue Delta, et désigné comme lot No 5 de l'îlet No Un, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 20 mai 1843, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, d'après lequel dit plan le dit lot mesure vingt-quatre pieds quatre pouces et dix lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes égales et parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Suzanne E. Dupré d'après un acte passé par devant T. Guyol, notaire, le 30 décembre 1884 (Bureau des Aliénations, Livre 121, Folio 273.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31 avril 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Contenu et Installations d'un magasin de Thé,
Comprenant un Moteur Sprague, Cheval, Mulet, Wagon, Coffre fort en fer, Balances, etc.
Albert C. Marchal vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,464—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 mars 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local ci-après désigné, le MERCREDI, 1er avril 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au Magasin coin des rues Chartres et Canal:

Tout le contenu du dit magasin comprenant un stock de thés, cafés, épices, chocolats, cacao, baking powder, etc.; aussi;
Une machine force d'un cheval, moteur Sprague, et arbres de couche, poulies, caddies, comptoirs, traits, etc., étagères, etc.
1 coffre-fort Hall.
1 cheval.
1 mulet.
1 wagon et jeux de harnais, etc. Le tout d'après l'inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mars—21 24 28—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
Antonio Agusti vs la Succession et les Héritiers de Alex. Gautier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,0[illegible]3—En vertu d'un writ de fieri facias, contre Mme Joséphine Gautier, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme Joséphine Gautier, en et à la propriété ci-après désignée, savoir:

Un certain terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Huitième et Neuvième, portant le numéro municipal 76 de la rue Huitième, et désigné comme le terrain No 11, dans le carré No 84, mesurant vingt-sept pieds quatre pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Susan Leconte vs Jackson Gregory.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 14,516.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 31 mars 1891, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un wagon à quatre roues portant le No 771.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
20 mars—20 25 31

Mme E. J. Nicholson et son mari Geo. Nicholson, pour l'aider et l'assister, vs Fred, Kirchner.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 19,178—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, le 31 mars 1891, à midi, au local No 68 rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une machine à écrire Caligraph No 3; un cabinet en noyer tourné; un lot de nattes coco; une pendule; bibliothèques; pupitres, etc.; d'après un inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 mars—21 25 31

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

M. L. Birdstrup vs. Philip Thompson.—No 11,950.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans la susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le LUNDI, 6me jour d'avril 1891, à midi, à l'entrée principale de la Douane de la rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le certificat No 8 représentant soixante actions du fonds-capital de la compagnie dite: "Electric Traction and Manufacturing Company," au nom de Philippe Thompson, défendeur dans la susdite affaire. La valeur au pair des dites actions $100 chacune.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—A un crédit de douze mois; l'acquéreur étant requis de fournir un bon acceptable, avec bonne et suffisante sécurité portant 5 0/0 d'intérêt; par an à partir du jour de la vente et payable 12 mois après de date.

L'acquéreur sera également requis de payer comptant une somme suffisante pour couvrir les frais et dépens de ce procès, estimés à $175, laquelle somme sera portée au crédit du dit bon de douze mois.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, le 25me jour de mars 1891.
J. B. DONALLY, Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.
25 mars—avril 1 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur et désirable formant le coin des rues Jackson et Rousseau, (îlet borné par les dites rues et les rues Philip et St-Thomas.) A long crédit et bas taux d'intérêt.
Wesley E. Lawrence vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,246—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages leur appartenant ou qui en aucune sorte en dépendent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Rousseau, Philip et St-Thomas [anciennement Fulton] désignés comme lots Nos 1 et 3 sur un plan des dits lots et d'autres fait par Arthur DeArmas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente de mademoiselle Mary A. May à O. M. Redon, fait pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1869 les dits lots mesurent au pied américain comme suit:

Le lot No un mesure vingt-trois pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles de cent pieds deux pouces, formant le coin des dites rues, et le lot No trois mesure trente huit pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds deux pouces, étant la même propriété acquise par le défendeur par achat du plaintiff d'après un acte fait pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté le 21 janvier 1890, titre enregistré C. O. Book 132 folio 284.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de mille piastres avec intérêt sur la dite somme au taux de cinq pour cent par an du 21 janvier 1890 jusqu'à parfait paiement. Deux cents piastres d'intérêt accru au taux de 5 0/0 par an sur les quatre billets [désignés plus bas] de mille piastres chacun, du 21 janvier 1890 au 21 janvier 1891. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant total réclamé. Quatre piastres cinquante pour frais de copie de l'acte et certificat d'enregistrement, les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) de quatre billets à ordre de mille piastres chacun, tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté le 21 janvier 1890 et payables respectivement dans deux, trois, quatre et cinq ans après leur date, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an du jour de leur date jusqu'à parfait paiement, l'intérêt payé annuellement ($200) d'intérêts accrus et réclamés comptant par le plaintiff, ainsi qu'il est dit plus haut, tout garanti par hypothèque, lien et privilège de vendeur sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation du plaintiff, d'après acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté le 21 janvier 1890.

L'acquéreur assumant toutes les obligations, etc., de l'acte original de l'hypothèque ayant rapport aux honoraires d'avocat, assurance, etc.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—1 8 11 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
Citizens' Bank of Louisiana vs H. F. Starcken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,378—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1891 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La cent trente neuvième, cent quatre-vingt-douzième 139/192 partie de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit certains lots de terre se touchant situés dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St Louis, les dits lots de terre sont désignés par les numéros 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 36 du dit îlet, d'après un plan dressé le 27 novembre 1875, par Louis H Pilié, député voyer de la ville et annexé pour référence, à un acte hypothécaire par H. F. Starcken en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane passé pardevant Félix Grima, notaire en cette ville le 21 décembre 1875 et mesurant ensemble conformément au dit plan, comme suit: à savoir:

Le dit lot No 11, mesure vingt un pieds huit pouces de face à la rue St-Louis, la même largeur dans le fond sur une profondeur de vingt-huit pieds huit pouces une et sept lignes sur le côté vers la rue Tremé et de vingt-huit pieds sept pouces quatre et deux tiers lignes sur la ligne qui le sépare du numéro douze. Le dit lot numéro douze forme l'encoignure des rues St Louis et Marais, et mesure vingt-un pieds huit pouces de face à la dite rue St-Louis sur une profondeur de soixante-dix pieds et de face à la rue Marais. Le dit lot No 13 forme l'encoignure des rues Conti et Marais et mesure vingt pieds huit pouces de face à la rue Conti la même largeur dans le fond sur une allée s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé qui figure sur le dit plan sur une profondeur de cent vingt-huit pieds sept pouces et face à la rue Marais de cent vingt huit pieds sept pouces quatre et 2/3 lignes par le côté du lot No 14. Le dit lot No 14 touche au lot No 13 et mesure vingt pieds trois pouces de face à la dite rue Conti la même largeur dans le fond sur l'allée ci-dessus décrite, sur une profondeur de cent vingt huit pieds sept pouces quatre et 2/3 lignes du côté du lot No 13, et cent vingt huit pieds huit pouces et une 1/3 ligne sur le côté du lot No 15. Le dit lot No 15 touche le lot No 14 et mesure vingt-un pieds trois pouces de face à la rue Conti, la même largeur dans le fond sur l'allée ci-dessus décrite sur une profondeur de cent vingt huit pieds huit pouces une 1/3 ligne sur le côté du lot No 14 et cent vingt huit pieds huit pouces et six lignes du côté du lot No 16. Le dit lot No 16 touche le lot No 15, et mesure vingt un pieds trois pouces de face à la dite rue Conti et la même largeur dans le fond sur l'allée ci-dessus décrite sur une profondeur de cent vingt huit pieds huit pouces et six lignes sur le côté du lot No 15 et cent vingt-huit pieds neuf pouces deux 2/3 lignes sur le côté du lot No 17. Le dit lot No 17 touche au lot No 16 et mesure vingt-et-un pieds trois pouces de face à la rue Conti et la même largeur dans le fond sur la dite allée ci-dessus décrite, sur une profondeur de vingt pieds neuf pouces deux 2/3 lignes du côté du dit lot No 16 et cent vingt huit neuf pouces six 1/2 lignes sur le côté vers la rue Tremé, et le dit lot No 36 étant immédiatement dans le fond du lot ci dessus décrit No 13, mais séparé par une allée ou passage figurant sur le dit plan mesurant vingt et un pieds huit pouces de face à la dite allée ci-dessus décrite donnant de la rue Marais à la rue Tremé, sur une profondeur de cinquante pieds et face à la dite rue Marais. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits lots ci-dessus décrits, et tous les droits, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent. Ensemble avec quatre cent quatre-vingt-sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Saisie dans la susdite affaire.

Termes et conditions—Comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation de la demanderesse, soit quatre mille sept cent quarante-six dollars avec 10 0/0 d'intérêt par an sur $[illegible] de cette somme à partir du 1er août 1882 et 8 0/0 d'intérêt par an sur $956 de la somme à partir du 1er décembre 1881; le même intérêt sur un semblable montant à partir du 1er décembre 1882, et le même intérêt sur une semblable somme à partir de 1er décembre 1883. Et les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. En outre, l'acquéreur assumera le reste de la dette du fonds capital hypothécaire pour les 487 actions sujettes à être réclamées en vertu de la charte et des lois de la banque, savoir: la somme de $47,800. L'acquéreur devant assumer toutes les obligations d'un actionnaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de sa charte et de ses règlements; et le reste, s'il y en avait, du prix d'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété dans le 6ème District.
Harry H. Hall vs Samuel Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 31,888.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1891, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Robert, Constance et Upperline et composé de tout le lot No 21 et d'une portion des lots Nos 24 et 25 sur un plan du dit îlet déposé à l'étude de Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, comme plan No 72, conformément au dit plan le dit lot No 21 mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles et les portions des lots Nos 24 et 25, ici saisis mesurent chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur pour le lot No 24 de soixante pieds et pour le lot No 25 de quatre vingt dix pieds tous deux entre lignes parallèles, les dits lots Nos 24 et 25 se touchent.

Acquis par le défendeur par achat du plaintiff d'après un acte fait pardevant George C. Preot, notaire, daté le 8 juillet 1889.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaintiff, soit la somme de cinq cents piastres avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 8 juillet 1889 jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant principal et intérêt, les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devant assumer jusqu'à concurrence de son enchère le paiement d'un billet à ordre de $500 tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, portant hypothèque concurremment avec la réclamation du plaintiff, daté le 8 juillet 1889 et payable deux ans après sa date avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 8 juillet 1889 jusqu'à parfait paiement, d'après acte passé pardevant le dit notaire, daté le 8 juillet 1889.

3° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
3 mars—2 9 16 23 30—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
Ventes de machines à vapeur—Bouilloires—Vieux fer, etc.
Banque des Citoyens de la Louisiane vs H. F. Starcken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 11,378 — En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu ci-après désigné, le VENDREDI, 3 avril 1891, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local rue Marais, entre Conti et St-Louis—Trois bouilloires, 1 cheminée [smokestack] 1 chaudière en cuivre, 2 chaudières fer en feuilles, 2 machines à vapeur, arbre de couches, roues, fer en feuilles, tuyaux, etc., d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mars—23 30—avril 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

MAGNIFIQUES LAITIÈRES!
40 vaches laitières, une vingtaine avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.
2 taureaux, 6 juments créoles non domptées, pleines pour des étalons de races et plusieurs pouliches.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 1er avril 1891, il sera vendu, à midi, de l'autre bord du fleuve, près du Canal Harvey, à trois îlets au-dessus du ferry du Louisiana avenue, à la savane de Mehnert.

La vente est positive à cause de la crevasse Ames. L'habitation est inondée, ce qui oblige le propriétaire à se défaire de ses animaux.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 29 mars—

Propriété rue Claiborne, près de l'Esplanade, et terrains près du Chemin de la Métairie.
Succession de Robert J. Ker.
Cour Civile de District, Dossier No 30,015.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 25 avril 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mars 1891—

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre d'une forme triangulaire avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le second district, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou—désigné par la lettre B, d'après un croquis-plan fait par Geo. H. Grandjean, le 3 juillet 1887. Lequel lot mesure, d'après le dit croquis-plan, 60 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Claiborne 61 pieds 8 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne de fond, 80 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 16 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne vers le Chemin du Bayou.

2° Seize lots de terre situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues St-David, St-Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton. Lesquels lots mesurent Nos 1 et 10 chacun 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos 2 à 9 inclusivement 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue de Carrollton, et lesquels dits lots Nos 1 à 10 inclusivement ont 122 pieds de profondeur respectivement. Les lots Nos 11 à 15, 129 pieds de face à la rue St-Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur et le lot No 16, 31 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St-David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Pierre.

Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions, comptant. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé.

Actes de vente pardevant S Titche, notaire.
25 mars—25 28—avril 4 11 18 25

PAR STEPHEN J. DERBES.

VENTE DE SYNDIC.

Diamants, montres d'or et d'argent, chaînes d'or, épingles, bracelets, boucles d'oreilles et broches, pendules, argenterie et une variété de bijouterie élégante.

Dans l'affaire de E. A. Tyler's Son, Louis E. Tyler vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 31,873.

En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon F. A. Monroe, juge de la cour ci dessus nommée, signé et daté le 17 mars 1891, je procéderai, MARDI 31 mars 1891, commençant à 11 heures A. M. à la vente à l'encan en lots au gré des acquéreurs, au local No 101 rue Canal

Le contenu entier de bijouterie, diamants, montres, pendules, coffre fort en fer, installations, etc., livré par le dit insolvable, le tout d'après inventaire enregistré.

Aussi—Le droit d'occuper la moitié du rez de-chaussée du dit local, No 101 rue Canal, jusqu'au 30 septembre 1891.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Pour accommoder les acquéreurs, avis est par le présent donné que la vente du droit d'occuper aura lieu mercredi 1er avril, à midi, au local mentionné, possession devant être donnée le jour de la vente dans le dit local.

Avis du jour et de l'heure de la vente du coffre fort en fer sera donné. Les objets seront en montre samedi et lundi précédant la vente.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
20mars—20 21 22 27 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Élégante Résidence de famille avec de grands terrains.
Quatre sites pour bâtir de choix en bas du Sixième District,
Les rues Camp, Chestnut et Foucher, entourée des résidences de l'Hon. Otto Thoman, MM. J. Ad. Biaffer, Auguste Levis, Henri Rice, J. H. Keller et autres.
Succession d'Augustus Rice.

No 31,314—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 mars 1891. Dossier No 31,314 pour le compte de la dite succession.

La résidence de famille de feu Augustus Rice de deux étages et demi, No 932 rue Camp, coin Foucher, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Foucher et Antonine, contenant un grand salon parloir avec arches et magnifique fresque, bon salon de réception et bureau, salle à manger, attenant à une bibliothèque et chambre, le premier de forme octogone, tout avec belles toiles, cuisine avec des fourneaux et des robinets pour eau chaude. Au second étage il y a cinq grands appartements à coucher bien aérés, tapissés avec goût, lambris entièrement à deux grandes chambres, mansarde, chambre à bain, etc., large corridor avec des galeries, à chaque étage. Le grand terrain 125 pieds à la rue Camp sur une profondeur de 130 pieds à la rue Foucher, avec un pavage Roesta de 187 pieds, entre lignes parallèles et décrits comme lot A sur un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1891.

Ils sont artistement arrangés en gazon, montés en terrace, avec fontaine, arbres, fleurs, arbustes, etc. et bien clôturés à alentour.

2° Quatre certains lots de terre, faisant face à la rue Chestnut, et formant le coin de la rue Foucher, dans le même îlet que la propriété premièrement décrite, et désignés par les lettres B, C, D, E sur un plan fait par Hunter Stewart, député-voyer de la ville daté le 18 mars 1891, et mesurant comme suit: Lot B 35 pieds de face à la rue Chestnut, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce lot consistent en une écurie à deux étages couverte en ardoises, bien construite et de style moderne ayant une capacité pour quatre chevaux, chambre à fourrage, quartier pour cocher, et, avec un peu de dépense, peut être construite en une résidence moderne.

3° Les lots C, D, E touchent le lot B et mesurent chacun suivant le dit plan 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot E formant le coin Chestnut et Foucher. Ces sites pour bâtir sont élevés, bien desséchés et parfaitement situés et spécialement attrayants pour ceux qui cherchent des sites pour bâtir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un ou et deux ans au gré des acquéreurs, la portion à crédit, s'il y en a, devant être démontrée par billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie telles que 5 pour cent d'honoraires d'avocats et le transfert de la police d'assurance.

La résidence peut être visitée seulement le lundi, le mercredi et le vendredi avec une carte des encanteurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. O. Hart, notaire. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 seront assumées par les acquéreurs, 10 pour cent requis au moment de la vente.

18 mars—18 21 29—4 11 18 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.
Le contenu de la demeure Carey.
Peintures à l'huile, Miroirs, Piano, Rideaux de dentelle, Tapis, Rugs, Ornements, etc., à l'encan.
Succession de Robert Carey, Sr.

No 30,652.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur.— Bureau: No 17 rue Carondelet.—LUNDI, 30 mars 1891, à 10:30 A. M., sur les lieux, 353 rue St Charles entre Erato et Thalie, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé dans la susdite affaire, le 16 mars 1891, il sera vendu à l'encan:

Le contenu de la "demeure Carey", No 353 avenue St-Charles, comprenant en partie des meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, un piano, des miroirs, rideaux de dentelle, ornements. Le tout selon un inventaire.

18 mars—18 21 22 28 29 30

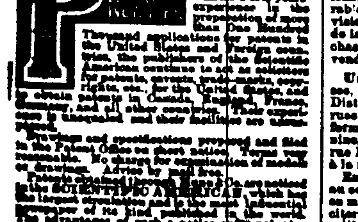

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Dans le Deuxième District.
Un délicieux cottage comme résidence, No 249 rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, avec terrain 62x122 pieds, arbustes, arbres fruitiers, etc., à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Gravier, il sera vendu:

Le joli, bien construit et confortable cottage en bois recouvert en ardoises, No 249 rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, [la rue Tonti derrière], Deuxième District de cette ville, à un îlet et demi seulement plus haut que l'avenue Esplanade, ayant cinq chambres, salle à manger, galerie au fond, chambres pour laver et pour outils, citerne, etc., la maison a des galeries sur le côté et en bon état et peut être vue à n'importe quel moment.

Le Terrain mesure environ 62 pieds de face, sur une profondeur de 122 pieds, le tout d'après un plan à l'endroit de la vente, et contient une grande variété de plantes et d'arbustes de valeur, des orangers portant des Oranges douces, des Pairiers, des Pêchers et des Pommiers, tous ces arbres sont jeunes et grandissent rapidement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de garanties usuelles; 10 0/0 seront payés comptant sur les lieux, et l'acquéreur assume les taxes de 1891.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un emplacement de choix pour bâtir avec bâtisses en bois à deux étages,
No 601 rue Carondelet, entre les rues Deuxième et Troisième.
Terrains 43x120 pieds.
Dans l'affaire de
Marie Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als.
Pour un partage.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. F. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 12 mars 1891 et signé le 19 mars 1891, dossier No 32,169 dans l'affaire de Mary Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als, pour un partage, il sera vendu, à l'enchère publique:

No 601 RUE CARONDELET.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 246, borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, le quel comprend tout le lot primitif No 6 et la partie supérieure du lot primitif No 7, et mesure ensemble 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Le tout d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois recouvert en ardoises à deux étages, ayant 6 chambres, convenable pour une cuisine, bâtisse dans le fond, citerne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garanties usuelles, 10 pour cent comptant sera payé sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre de son enchère.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
LE CHARMANT COTTAGE No 290 RUE HOWARD,
entre Calliope et Clio, avec trois terrains 76x125 pieds.
Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, rue Clio, entre Howard et Freret.
La bâtisse en briques à deux étages, rue Freret, près Calliope, connue sous le nom de "Pickerie de Coton de Hemard," avec trois terrains.
Deux terrains de choix convenables pour y bâtir, coin des rues Calliope et Fréret, 50x112 pieds.
Cottage rue Ste-Anne, entre les rues Lopez et Rendon, avec deux lots de terre.
—Dans l'affaire de—
Veuve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et autres.
Vente en partage. A l'encan, paiement comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS. W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891, dossier No 31 859, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred Hemard et als, pour une vente en partage, à l'encan, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

Quinze terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré dans l'îlet No 359, borné par les rues Calliope, Clio, Howard et Fréret, désignés par les Nos de 4 à 15, tous inclus, et les Nos 24, 25 et 26 qui sont attenants et mesurent comme suit, à savoir:

TERRAINS RUE CLIO.

Les terrains Nos 4 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 25 pieds et 4 lignes de façade rue Clio sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce et 2 lignes. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Clio et Fréret.

BATISSES RUE FRÉRET.

Les terrains Nos 11, 12, 13 touchent aux terrains ci-dessus mentionnés à l'arrière, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Fréret, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes.

Sur les terrains 11 et 12 il y a une bâtisse en briques à deux étages, servant d'entrepôt, et spécialement construite pour comprimer le coton et servant de Pickerie de coton etc., et avant connu sous le nom de Pickerie Hemard.

Sur le terrain No 13 il y a une bâtisse en bois, ayant plusieurs chambres, citerne etc.

Les terrains 14 et 15 se touchent et mesurent, chacun, 25 pieds 4 lignes de façade rue Calliope, sur une profondeur de 112 pieds, 1 pouce et 2 lignes; le terrain No 14 forme le coin des rues Calliope et Freret.

COTTAGE RUE HOWARD.

Les terrains Nos 24, 25 et 26 sont contigus les uns aux autres à l'arrière des terrains 11, 12 et 13, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Howard, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes. Le tout des mesures qui précèdent sont entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur les terrains 24, 25 et 26 consistent d'un **joli cottage et demi en bois bien bâti et couvert en ardoises** portant le numéro 290 rue Howard et un large corridor au centre, 6 grandes chambres bien aérées, manteaux de cheminée en marbre, installations de gaz partout; aussi une bâtisse à l'arrière avec 3 chambres, une grande écurie bien construite et remise, chambre à fourrage, etc., grande cour pavée et embellie, 2 citernes d'hydrant, arbres fruitiers, etc. le tout dans un excellent état et valant $40 à $45 par mois, et peut être visité avec une permission des encanteurs.

DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.

Deux terrains dans le Deuxième District de cette ville, avec les améliorations qui s'y trouvent, étant les Nos 1 et 2 du carré d'îlet No 31, borné par les rues Ste-Anne, Deuxième ou Rendon, Orléans et Lopez, mesurant, chacun, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces et 7 lignes, sur une ligne de division entre les terrains 2 et 3, et 91 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de façade rue Deuxième ou Rendon. Le terrain No 1 formant le coin des rues Ste-Anne et Deuxième ou Rendon, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent un cottage en bois avec 2 ou 3 chambres, citerne, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 payable comptant sur les lieux, et les acquéreurs assument les taxes de 1891 en outre de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 mars—11 15 22 29—avril 5 11

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Emplacement de choix pour les affaires et résidence,
Coin des rues Laurel et Antonine.
A douze mois de crédit.
Succession de John Schafer et d'Aloise Michael, sa femme.

No 31,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, actuellement en congé, dans l'affaire de la succession de John Schafer et Aloise Michael, sa femme, daté le 3 janvier 1891, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonine, Laurel, Constance et Foucher, formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel, sur 107 pieds de profondeur et face à la rue Antonine, le tout plus ou moins.

Ensemble avec la maison en bois, à un étage, au coin des rues Laurel et Antonine, subdivisée en magasin et résidence, bâtisses pour écurie, citerne, etc. Bon emplacement, le voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Cette propriété étant la seconde et dernière la dite propriété sera vendue à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir une hypothèque avec une sécurité bonne et solvable, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par hypothèque sur la propriété. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Downing, notaire.
Dix pour cent déposé à la vente.
8mars—8 21 28—avril 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison de résidence élégante avec vaste terrain,
No 299 rue Jackson coin Brainard.
Et cottage avec carré d'îlet à Carrollton.
A l'encan, à crédit ou comptant.
Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.

No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 24 mars 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

1° **La belle maison de résidence No 299 rue Jackson,** dans le Quatrième District carré d'îlet borné par les rues Jackson, Brainard, Baronne et Joséphine. Le terrain mesure 83 pieds 4 pouces de façade rue Jackson, sur 152 pieds de profondeur et de façade rue Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres, chambre à coucher, gaz et installation, écurie à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments, sont et conviendraient à une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.

2° **Le carré d'îlet à Carrollton.** Septième District de cette ville, borné par les rues Upperline, Jackson, Plum et Quatrième ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Le dit carré se compose de quatorze terrains numérotés de 7 à 20 inclusivement et les mesures sont celles des plans qui seront exhibés au moment de la vente. Les améliorations consistent d'une maison de résidence à un étage avec attic, avant ce rider, onze chambres en tout, écurie, etc., terrain planté d'arbres fruitiers.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix de l'achat à un et deux ans de crédit, payable en sommes égales, avec intérêt à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, pour la propriété rue Jackson, et à partir du jour de la vente, pour la propriété à Carrollton, devra être garantie par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, transfert de la police d'assurance, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley notaire.
29 mars—29—avril 18 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
RESIDENCE ATTRAYANTE,
PROPRIÉTÉ
Dans le Garden District,
La Résidence Double à Deux Etages
Au coin du sud-ouest des rues Quatrième et Constance,
Rapportant un joli revenu.
Vente péremptoire à l'encan.
Succession de Veuve Jane Bogart.

No 31,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 25 avril 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 27 février 1891, et signé le 5 mars 1891, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci après à savoir:

1° **La résidence double à deux étages Nos 136 et 138 rue Quatrième,** au coin sud-ouest de la rue Constance, décrite comme suit:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 129, borné par les rues Quatrième, Washington, Constance et Magazine. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "F," sur un plan dressé par Edgar Pilié, le 22 janvier 1891, et mesurant, en mesure américaine, 50 pieds 1 pouce de face à la rue Quatrième, 49 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, 128 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Constance, et 128 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de l'autre côté. Le dit morceau ou portion de terre est composé de lot No 1 et d'une partie de lot No 2, des deux lots figurant sur un plan de B. V. Nicholls, C. E. et Arch., daté le 3 avril 1846, et déposé au bureau du dit notaire public. Les bâtisses ont une résidence double en bois à deux étages portant les numéros 136 et 138 rue Quatrième, et rapportant plus de $700 par an en loyers.

Conditions de la vente—Comptant, ou sur termes, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en paiements égaux payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication, garantis par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et hypothèque spéciale. Les dits billets en principal, intérêt, frais d'avocat et autres frais.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, et au-dessus du prix d'adjudication, et paiera dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros Esq., notaire.
21 mars 21 24—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Comptes ouverts, réclamations, billets, etc.
A l'encan.
Dans l'affaire de Levêque et Jourdan vs. leurs créanciers.

No 25,290—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 2 avril 1891, à la Bourse des Encanteurs, à midi, il sera vendu à l'encan—

Toutes les réclamations, comptes ouverts, billets, etc., dûs et devant à et appartenant à la raison insolvable de Levêque et Jourdan, d'après un inventaire enregistré.

Conditions de la vente—Comptant.
21 mars—21 28—avril 2

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Excellents placements en propriétés de choix bien situées.

Cottages doubles, attrayants et rémunérateurs Nos 956, 958, 960 et 962 rue Magasin, coin Aline.

Le cottage en bois confortable et deux lots, No 1029 rue Magasin, coin de la rue Général Taylor.

Et le magasin de choix et produit et cottage double, Nos 1030 et 1030 1/2 rue Magasins.

— Dans l'affaire de —
John D. Singer vs Johann C. Buhler et autres.

No 32,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, crieur—Bureau, 176 rue de la Commune.—SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 mars, 1891 et signé le 17 mars 1891 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrites, à savoir—

1° **Les deux magnifiques cottages doubles en bois, bien bâtis, couverts en ardoises,** Nos 956, 958, 960 et 962 rue Magazine, encoignure Aline, retirés du trottoir, avec galeries sur la façade, et contenant 6 chambres, abattements citernes, allées de côté bien pavées et cours à chaque demeure. Les lots sont désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, sous le No 52; l'îlet étant borné par les rues Magazine, Constance, Aline et Foucher. Les dits lots se joignent ensemble et mesure chacun 25 pieds de face à la rue Magazine, sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Magazine et Aline. La propriété sera vendue subdivisée d'après un plan fait par John F. Braun, architecte, daté le 11 mars 1891, maintenant exposé au lieu de la vente. Ces propriétés sont en bonne condition, bien situées et constamment louées. Les personnes en recherche d'un emplacement de choix ne devraient pas manquer cette occasion.

2° **Le cottage double en bois et magasin bien situé,** Nos 1030 et 1030 1/2 rue Magazine, encoignure Général Taylor, ayant un hangar devant et contenant quatre chambres, citerne, hangars, cours à chaque corps de logis, corridor sur le côté. Le lot est désigné par le No 7 de l'îlet No 10, borné par les rues Magazine, Général Taylor, Constance et Peniston, d'après un plan par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté du 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, anc. notaire en cette ville, le 8 septembre 1864, sur lequel le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Magazine, sur 115 pieds de profondeur à la rue Général Taylor entre lignes parallèles. Une propriété rémunérative, avec double ligne de chars devant et dans un voisinage de choix et bien peuplé.

3° **La résidence-cottage en bois,** propre et confortable, et deux lots de terre No 1029 rue Magazine coin Général Taylor. Les lots sont désignés par les Nos 10 et 11 de l'îlet No 11, bornés par les rues Magazine, Général Taylor, Camp et Peniston, d'après un plan sous le No 140, déposé dans le bureau de James Graham ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Magazine et Général Taylor. La bâtisse est retirée de la rue et en dehors des lignes de lot, et contient galerie de façade et 7 chambres, citerne et une grande écurie à l'arrière. Le surplus du terrain est planté d'arbres à fruit et autres, fleurs et bosquet, et assez d'emplacement pour des améliorations additionnelles. Etant dans un des quartiers au-dessous du sixième district cette propriété peut servir comme résidence et emplacement d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acte ou les actes de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat; les polices d'assurance devant être transférées, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et faire le dépôt habituel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
18 mars—18 21 29—avril 4 11 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Belle maison de résidence à deux étages, en bois
—ET—
QUATRE TERRAINS,
Coin S. Ouest de l'Avenue Atlantic et de la rue Eliza, Alger.
Succession de Mme Susane V. Strange, épouse de Newell Tilton.

No 27,965.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 3 mars 1891, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:

La belle maison de résidence bien bâtie en bois, à deux étages, No 69 avenue Atlantic, au coin de la rue Eliza, ayant corridors et onze chambres, maison de dépendance, écuries, etc. La terre se compose de quatre terrains dans le 5me District de cette ville (Alger) désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, du carré d'îlet 11, borné par les avenues Atlantic et Pacific et les rues Alix et Eliza, d'après un plan de W. W. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de Jas. Graham, ancien notaire. Les dits terrains se touchent et mesurent comme suit: le terrain No 12, 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade rue Eliza, entre lignes parallèles, et forme l'angle de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza. Les terrains 9, 10, 11, chacun, 31 pieds 7 pouces de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété est à proximité du chemin de fer Southern Pacific des [ferries] bacs à vapeur, marchés, etc., et serait excellente comme demeure ou placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ou un, deux et trois ans de crédit en paiements égaux annuels pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au possesseur des billets.

L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. L. Garland Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 mars—29—4 11 18 25 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
SPLENDIDE RÉSIDENCE AVENUE DE L'ESPLANADE,
—ENTRE LES—
Rues Royale et Chartres.
Succession de Mme J. A. Chalaron.

No 30,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 19 mars 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° **La splendide résidence en briques** à trois étages No 60 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Paix, désignée par le No 155.

Le lot de terre mesure 35 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 166 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La résidence a une verandah en face devant, corridor, salons doubles, salle à manger et cabinet au rez-de-chaussée, et corridors et huit chambres à coucher, cabinets d'aisance et chambres à bain au second et troisième étages, toutes hautes et spacieuses et bien aérées; citerne, hydrant et cour pavée.

2° **Un certain lot de terre** adjacent et situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus mentionnée sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, mesurant 30 pieds plus ou moins, de face à l'avenue Esplanade sur 166 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est dans une partie charmante de l'avenue de l'Esplanade, bien située comme résidence convenable à tous égards.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de garanties usuelles, le paiement de 5 pour cent honoraires d'avocats dans le cas de procès pour la forclusion de l'hypothèque pour recouvrement des billets, assurances et transfert de polices dûment au détenteur des billets. Les acquéreurs devant assumer les taxes de l'Etat et de ville de 1891 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Samuel Flower Esq., notaire public aux frais des acquéreurs.
22 mars—22 28—avril 4 11 18 25

Succession de Mme Mary J. Paine.

No 30,259—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 avril 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D daté le 13 mars 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18 par un plan fait par Jules Mossy, ancien notaire dans l'îlet borné par les rues Remparts Bourgogne, Port et l'avenue Lafayette. Mesurant chacun, mesure américaine, 29 pieds de face à la rue Rempart sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 336 rue des Remparts.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mars—15 19 25—avril 1 8 15

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une belle Liste de Propriétés de valeur,
Dans les Quatrième et Sixième Districts,
A des conditions libérales, à l'encan.

La propriété de valeur No 793 rue Tchoupitoulas;
La propriété de valeur No — rue Première;
La propriété de valeur Nos 104 et 106 rue Constance;
2 Lots de terre de valeur rue Water;
Un certificat donnant droit au porteur à une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 32,121.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 195 rue Gravier—SAMEDI 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 32,121, daté le 26 mars 1891, dans l'affaire de succession de Mme Catherine Schreiber, décédée, à l'encan il sera vendu:

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Rousseau, Sorapuru et Première, et mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade à la rue Sorapuru de 100 pieds et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Sorapuru, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en **un magasin et résidence en briques à deux étages,** connu comme le numéro 793 rue Tchoupitoulas.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Live Oak, maintenant Constance, Laurel et Philip, et mesurant 32 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 123 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en **un Cottage en bois à double corps de logis,** connu comme le No — rue Première.

3° Un morceau ou portion de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Constance, Foucher et Laurel, et mesure 43 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Aline, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en **un cottage double en bois, couvert en ardoises,** connu comme les Nos 104 et 106 rue Constance.

4° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sorapuru, Première, Water ou Public Landing et Levée ou Tchoupitoulas, désigné comme lot No 3 et mesure 25 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces 1 1/3 lignes de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas, sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces 4 4/5 ligne sur une ligne de côté et 86 pieds 4 pouces 5 4/5 lignes de l'autre côté de la ligne.

5° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-devant décrite, désigné comme lot No 4 et mesure 24 pieds 4 de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces à la rue Levée ou Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces 5 4/5 lignes d'un côté et 87 pieds 7 pouces 5 3/5 lignes de l'autre côté de la ligne. Les mesurements ci-dessus sont tous plus ou moins en mesure américaine, d'après de récents plans faits par ——, voyer, daté —— avril 1891.

—AUSSI—

A la même heure et au même endroit pour le compte de la même succession un certificat donnant droit au porteur à une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.

Conditions—Pour la propriété mobilière, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent seront payé comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1891.
29mars—29—avril 5 12 19 26—mai 2

Succession de Louis Siner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32 466—Division E—Attendu que Mme Catherine Siner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Siner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 mars—19 24 29